

# POINT DE REPÈRE

## ÉCONOMIE NATIONALE ET SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

► Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, Bilbao, Espagne

Les gouvernements, leurs organes de réglementation et leurs agences s'efforcent d'améliorer la sécurité et la santé au travail (SST) afin de réduire le coût des accidents et des maladies supporté par la société tout en améliorant la compétitivité et l'efficacité nationale. La SST peut contribuer à améliorer la productivité en :

- réduisant le nombre de personnes qui prennent une retraite anticipée ou qui ne peuvent travailler en raison d'un d'accident ou d'une maladie ;

- diminuant le coût des soins de santé et le coût social des accidents et des maladies ;

- accroissant la capacité de travailler des personnes grâce à une amélioration de leur état de santé ;

- améliorant la productivité en favorisant des méthodes et des techniques de travail plus efficaces.

On constate, par intuition et par observation, que les travailleurs et les sociétés sont d'autant plus productifs qu'ils sont en bonne santé. Une étude du marché du travail allemand a montré que la maladie réduisait de 6 % la probabilité de plein emploi d'une personne et doublait purement et simplement ses risques de quitter le marché du travail.

Selon une enquête effectuée par la direction générale de la santé et de la protection des consommateurs<sup>1</sup> :

« Toutes autres conditions restant égales, un gain d'espérance de vie de cinq ans se traduit, pour un pays, par un accroissement annuel de 0,3 à 0,5 % de son produit intérieur brut (PIB). »

L'étude intitulée « L'emploi des personnes handicapées en Europe en 2002 »<sup>2</sup> montre que, pour 18,4 % des personnes, la cause des handicaps ou des problèmes de santé durables est liée au travail.

Il ressort de nombreux travaux de recherche et de nombreuses études de cas dans les entreprises que la SST peut stimuler la productivité de diverses façons en :

- améliorant la productivité des ressources grâce à une réduction du gaspillage et de la durée de non-productivité, une amélioration des procédés, etc ;

- garantissant des produits de meilleure qualité ;

<sup>1</sup> *The contribution of health to the economy in the European Union (La contribution de la santé à l'économie dans l'Union européenne) :* [http://ec.europa.eu/health/ph\\_overview/Documents/health\\_economy\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/health/ph_overview/Documents/health_economy_en.pdf).

<sup>2</sup> *Pour plus de renseignements, consulter le site internet :* [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-NK-03-026/FR/KS-NK-03-026-FR.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-026/FR/KS-NK-03-026-FR.PDF)

■ incitant les entreprises à trouver des méthodes de travail plus productives en raison de la nécessité de mettre un terme à d'anciennes pratiques ;

■ favorisant le remplacement des techniques et des équipements anciens et moins productifs.

Les pays dont les systèmes de SST sont moins développés consacrent une part nettement plus grande de leur PIB aux accidents du travail et aux maladies professionnelles — et réduisent d'autant les moyens disponibles pour des activités plus productives

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que, en Amérique latine, les accidents du travail et les maladies professionnelles coûtent jusqu'à 10 % du PIB, contre 2,6 % à 3,8 % dans l'Union européenne (UE).

Le Bureau international du travail (BIT) a fait un classement de la compétitivité, basé sur le classement de l'IMD (Institute for Management Development) de Lausanne, à partir de ses évaluations de la SST (cf. graphique 1<sup>3</sup>). Il a constaté que les pays les plus compétitifs sont ceux pour lesquels l'évaluation de la SST est la meilleure. Ce classement montre au moins que les pays dont les normes en matière de SST sont moins rigoureuses ne sont pas plus compétitifs et que l'investissement dans la SST ne se fait pas aux dépens de la compétitivité.

## ANALYSE NATIONALE COÛT/PROFIT

On a souvent recours à une analyse coût/profit (ACP) pour s'assurer que toute mesure prise offre un équilibre approprié entre les coûts et les avantages de sa mise en œuvre. La définition de l'ACP est la suivante : « L'analyse coût/profit évalue les coûts et les profits financiers en unités monétaires au niveau de la société ou d'un projet. C'est un outil qui rend visibles les conséquences économiques et qui peut ainsi contribuer à des débats politiques »<sup>4</sup>.

Les avantages de l'ACP sont les suivants :

■ comparaison des solutions permettant de découvrir celle qui offre le plus d'avantages au moindre coût ;

■ identification des principaux coûts de conformité afin de les réduire (sans diminuer la SST) ;

■ mise en évidence des avantages de la réglementation ;

■ orientation des décisions des États membres sur l'importance relative des interventions ;

■ garantie d'un processus décisionnel ouvert et transparent.

L'objectif suprême de l'ACP, pour les organes de réglementation et les États membres, est d'améliorer la qualité des décisions réglementaires. L'utilisation de valeurs monétaires contribue à la transparence et à la cohérence des décisions.

Il faut toutefois reconnaître que l'ACP a ses limites. Selon le *Health and Safety Executive* du Royaume-Uni :

« CBA is an effective tool to inform policy decisions, but we should not pretend to a greater precision than the available information allows » (L'ACP est un outil efficace pour le processus décisionnel, mais il ne faut pas lui donner une précision supérieure à celle des informations disponibles)<sup>5</sup>.

Les calculs d'ACP n'échappent pas aux incertitudes et ne peuvent constituer qu'un élément du processus décisionnel.

## MESURES INCITATIVES POUR LES ENTREPRISES

On s'intéresse de plus en plus à l'utilisation de mesures incitatives pour encourager les entreprises à améliorer la SST. La recherche montre que les princi-

<sup>3</sup> Graphique extrait de *Des lieux de travail sûrs et sains*, BIT :

<http://www.ilo.org/public/french/protection/safework/worldday/products07/report07.pdf>

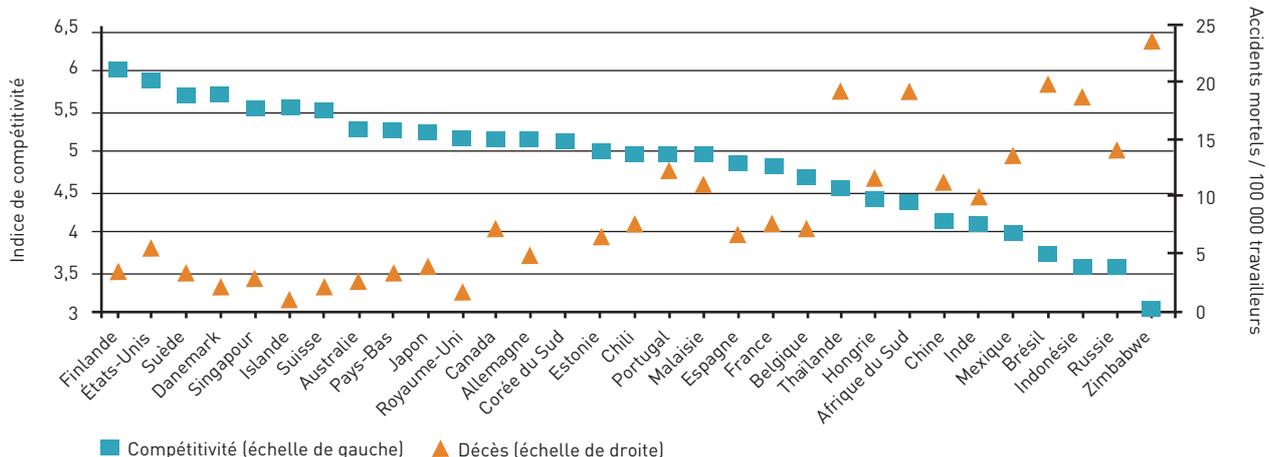
<sup>4</sup> *Les coûts et les avantages de la santé et de la sécurité au travail* :

[http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef9844\\_fr.htm](http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef9844_fr.htm)

<sup>5</sup> Hallet, N., «The UK experience», *Magazine de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail*, N° 1, 1999.

### GRAPHIQUE 1

Compétitivité et sécurité (Forum économique mondial, BIT/SafeWork)



poux facteurs économiques motivant les entreprises sont les suivants :

- faire savoir qu'elles sont bien gérées et socialement responsables ;
- répondre aux attentes des clients en matière de SST ;
- réduire les coûts d'assurance ;
- soutenir la productivité et le moral, et améliorer leur capacité à recruter des travailleurs qualifiés et à fidéliser ceux qu'elles emploient ;
- réduire les absences en raison de maladie.

Cette approche a été à l'origine de diverses initiatives visant à convaincre les entreprises de l'intérêt que présente la SST pour elles et à créer un lien plus clair entre la SST et leurs performances. Ces initiatives ont divers objectifs.

### ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION AUX AVANTAGES DE LA SST

Les entreprises ont tendance à s'en remettre au « bon sens » lorsqu'elles cherchent à savoir quel intérêt la SST présente pour elles. Il n'est pas sûr qu'elles aient besoin d'une ACP chiffrée pour en être convaincues. En conséquence, un certain nombre d'initiatives visent à mettre en lumière les facteurs de réussite liés à la SST, par exemple la réputation, les exigences du processus d'approvisionnement, la maîtrise des coûts (par exemple, des coûts d'assurance) et la motivation du personnel. Comme beaucoup de ces facteurs sont difficilement mesurables (notamment dans les petites entreprises), cela vient renforcer la nécessité de promouvoir l'entreprise qualitativement au lieu d'avoir recours à une ACP chiffrée.

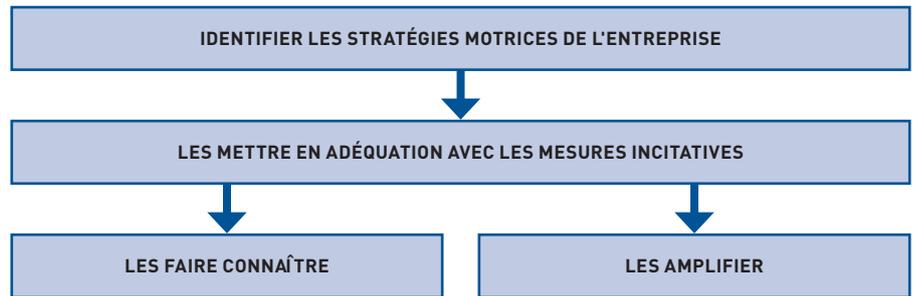
### ÉTABLIR UN LIEN ENTRE LES PERFORMANCES SST ET LES INCITATIONS AUX ENTREPRISES

Un certain nombre de considérations déterminent la conception, la nature et la portée des mesures incitatives (cf. graphique 2).

Premièrement, il doit y avoir un lien entre les mesures incitatives et les facteurs de réussite de l'entreprise constituant des sources de motivation pour elle, les principaux étant la réputation, la chaîne d'approvisionnement, l'assurance, la productivité et la motivation du personnel.

### GRAPHIQUE 2

Lien entre les performances SST et les incitations aux entreprises



Deuxièmement, un des objectifs clés consiste à optimiser le lien entre les performances SST des entreprises et ces mesures incitatives. Les entreprises ont besoin d'être persuadées que le niveau de récompense sera le reflet de leurs performances en matière de SST.

Troisièmement, les mesures incitatives visant à améliorer la SST peuvent être accrues. Par exemple, les autorités peuvent exiger que les entreprises respectent certaines normes de SST.

Enfin, l'influence de ces mesures incitatives varie d'une entreprise à l'autre en fonction de leur taille et de leur secteur d'activité. Ainsi, les entreprises du bâtiment peuvent être plus influencées par des exigences de leurs clients que, par exemple, des petits détaillants.

Les mesures incitatives les plus courantes sont les suivantes :

- reconnaître les bonnes et les moins bonnes performances SST au moyen de récompenses et de publicité ;
- encourager l'information du public en matière de performances SST ;
- établir un lien entre les coûts d'assurance et les performances SST ;
- inclure les critères de SST dans le choix de l'entreprise ;
- susciter l'intérêt des investisseurs.

### ASSURER UN SOUTIEN FINANCIER ET FOURNIR UN APPUI À LA SST

Le coût de l'amélioration de la SST et le manque d'expertise dans ce domaine, au sein des entreprises, peuvent décourager les mesures d'amélioration. Par conséquent, certaines mesures inci-

tatives consistent à réduire ou contrebalancer le coût de la SST et à assurer un accès à des conseils gratuits ou peu coûteux. Au nombre de ces mesures figurent les avantages fiscaux, les subventions et les aides aux petites entreprises ainsi que les conseils et le soutien à peu de frais.

Pour plus d'informations sur la SST et les performances économiques, consulter le site :

<http://osha.europa.eu/topics/business/performance>

Pour plus d'informations sur la SST et les performances économiques :

■ En Belgique, consulter le site <http://www.emploi.belgique.be>

■ En France, consulter le site <http://www.sante-securite.travail.gouv.fr>

■ Au Luxembourg, consulter le site <http://www.itm.lu>

**Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.**

Gran Via, 33, E-48009 Bilbao.

Tél. (+ 34) 94 479 43 60.

Fax (+ 34) 94 479 43 83.

E-mail : [information@osha.europa.eu](mailto:information@osha.europa.eu)

® Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2008.

*Reproduction autorisée du document Factsheet 76.*